

Thierry Hory : « Toutes les écoles auront leur cantine »

Le Covid-19 et ses conséquences ont pesé sur les réflexions de l'équipe de Thierry Hory. Entre une cantine centrale et une cantine individuelle pour chaque école, le maire a tranché. Une étude va permettre de budgétier cet investissement. C'est la priorité de la municipalité pour 2021.

Vous avez été réélu sur un programme, en juin dernier. Le Covid-19 a-t-il modifié vos priorités ?

Thierry HORY, maire de Marly : « La pandémie dure depuis près d'un an. La priorité est d'être auprès de nos citoyens, plus que jamais. Ils ont besoin des services de la ville et des élus. Nous allons appliquer notre projet en tenant en compte ce qui s'est passé. L'année 2021 sera consacrée aux écoles. On hésitait entre réaliser une cantine centrale et une cantine pour chaque école. Nous avons décidé d'être sur place à chaque fois, de nous adapter aux circonstances. Les trois écoles de Marly auront leur cantine. Nous voulions être autonomes. À terme, nous voulons que les élèves n'aient plus à marcher pour aller au centre socioculturel ou à la cantine du collège. »

Pourquoi commencer par l'école Freinet ?

« C'est la plus éloignée. Au 1^{er} janvier, nous avons déjà mis en place un bus pour emmener les 135 enfants de maternelle et pri-



L'école maternelle Freinet, à Marly, est prioritaire cette année pour les travaux de rénovation thermique. Elle aura aussi sa propre cantine. Photo RL/Maury GOLINI

maire le midi. C'était une demande des parents pour les mois d'intempéries. L'étude sur l'école Freinet va porter sur la construction d'une cantine, sur sa rénovation thermique et sur l'élargissement du périscolaire. En revanche, la cantine centrale va bien rester au centre socioculturel. L'étude aura lieu cette année, les travaux en 2022. »

Quels autres projets avez-vous prévus en 2021 ?

« Le lien avec les Marliens doit être renforcé. On continue à soutenir les seniors, les actions de solidarité avec les chômeurs et les entreprises. L'enveloppe du CCAS va

augmenter de 3 %, soit 50 000 €, et de 10 % en investissement. »

Lors du dernier conseil, vous avez évoqué la trame noire, l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5h. Quel sera son calendrier ?

« Nous allons l'établir avec Metz-Métropole. Nous allons commencer par les rues passantes, en premier lieu la rue de Metz. Elle sera éteinte sauf aux carrefours. Ensuite, on progressera par quartiers, selon les solutions techniques. Il peut y avoir des craintes, bien évidemment, mais elles seront levées dès lors qu'on parle à l'intelligence. »

C'est un avantage pour la planète et la pandémie a fait un lien entre les atteintes à la biodiversité et l'arrivée des virus. »

Vous avez aussi semblé regretter le « partenariat » avec les élus écologistes...

« Dans un partenariat, c'est comme en amour, il faut des preuves. Je demande des preuves. Dans un couple, il y a toujours une part d'incompréhension. Le plus important, c'est ce qu'on a en commun. Je ne jette pas le bébé avec l'eau du bain, il faut apprendre à se connaître, six mois, c'est court. »

Olivier JARRIGE